



Bonne année 2023 !

Nouvelle année, nouveaux projets !



PAGE 6

**RECENSEMENT
DE LA POPULATION**

**PLAN DE
SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE**
UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

PAGE 7

**SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !**

LA FACTURE
DE NOS DECHETS EXPLIQUÉE

PAGE 8

Table des matières

L'édito du Maire

En BREF

À propos de ce bulletin

- Directeur de la publication : Philippe Barry
- Comité de rédaction : la municipalité. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueyssel
- Photographies : la municipalité, les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : janvier 2023

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse suivante : mairie@saintpriestsousaixe.com

Les textes doivent être relus et accompagnés d'une photo (haute résolution) séparément (non inclus dans le fichier texte). Les articles et photos sont choisis, validés et possiblement modifiés, par le comité de publication afin de garantir la qualité de lecture et l'unité du bulletin.



✉ mairie@saintpriestsousaixe.com
www.saintpriestsousaixe.com

📞 05 55 70 00 58

📠 05 55 70 00 80

Les nouvelles de la commune

Recensement de la population 2023	6
Plan de sobriété énergétique	7
Pourquoi notre facture de déchets augmente-t-elle ?	8
L'aménagement du Bourg	10
La nouvelle garderie	10
La page du CMJ	11
En bref !	12
Le Limoges Tandem Club en balade à Saint-Priest	13
3D Prépare 2023	14
Gymnastique volontaire	14
Le vélo Club se porte bien	15
Expression du groupe d'opposition	16
Agenda janvier-juin 2023	17

Informations utiles

Horaires d'ouvertures de la Mairie	18
Assistance sociale	18
Déchèteries	18



| L'édito du Maire

Madame, Monsieur,
Cher(e)s ami(e)s,

Le solstice d'hiver est derrière nous, la lumière gagne sur l'obscurité et le printemps se profile à l'horizon. Qui peut ignorer la situation, la crise climatique, les difficultés économiques et sociales ? Personne, bien sûr !

J'ai pleinement conscience des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés nombre de nos concitoyens, à titre personnel ou professionnel. Mais je souhaite aborder la nouvelle année avec espoir et pugnacité, sans baisser les bras et en mobilisant force et énergie pour agir dans tous les secteurs où nous avons la possibilité de le faire. Au-delà de la métaphore saisonnière de mon début de propos, c'est dans cet état d'esprit solidaire et déterminé que je vous propose de débuter la nouvelle année et que je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023. Vous pouvez compter sur mon total engagement, avec toutes celles et ceux qui le souhaiteront, pour avancer vers des jours meilleurs.

Cette détermination et ce dynamisme sont les moteurs de l'équipe qui m'accompagne et ils se concrétisent par les nombreuses actions et les projets que nous portons.

La majorité municipale avait mis en avant deux projets phares : la construction d'une nouvelle garderie périscolaire et l'aménagement du centre-bourg.

Trois ans après et malgré une période neutralisée par la crise sanitaire, la garderie est en cours d'achèvement et les travaux d'aménagement et de sécurisation du bourg débutent.

Nos enfants et les agents qui les accompagnent vont disposer d'un équipement confortable, adapté et lumineux.

Pour améliorer la sécurité et le cadre de vie de celles et ceux qui vivent dans le bourg ou le fréquentent (notamment pour l'école, les commerces et les services), un projet adapté et respectueux de l'environnement a été élaboré. Les entreprises sont à pied d'œuvre et nous connaissons leur savoir-faire. Comme lors de tout chantier de cette nature, il y aura certaines nuisances, mais tout est fait pour

les limiter strictement et le résultat améliorera considérablement le quotidien des habitants et des usagers.

Dans le cadre de cet aménagement global, je veux saluer le travail du conseil municipal des jeunes qui s'est particulièrement mobilisé sur un projet d'aménagement d'un espace de nature et de loisirs aux abords de la mairie. Ils apportent ainsi leur pierre à l'édifice et leurs propositions seront étudiées avec beaucoup d'attention par le conseil municipal et ne manqueront pas de se concrétiser progressivement.

Beaucoup d'autres actions sont bien sûr conduites par votre municipalité et je veux souligner ici que les investissements évoqués précédemment sont menés à bien sans augmentation de la fiscalité locale, grâce à une gestion budgétaire rigoureuse et à nos partenaires financiers auprès desquels nous mobilisons des subventions.

Faire face au contexte morose, c'est aussi proposer des activités et des moments de vivre-ensemble. Pour cela, nous savons pouvoir compter sur les associations communales qui ne ménagent pas leurs efforts. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées. Et je veux, ici, féliciter nombre de sportives et de sportifs locaux dont les performances sont à souligner. Ces athlètes sont, eux aussi, les acteurs et les témoins du dynamisme et de l'espoir.

Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s, bonne et heureuse année 2023 et sachez compter sur mon total dévouement et sur celui des élu(e)s mobilisé(e)s pour vous et notre commune.

Philippe Barry

Maire de Saint-Priest-sous-Aixe

Des formations compostage et jardinage naturel

Composter c'est BRANCHÉ !

Formations compostage et jardinage naturel

2023



Nocturne de la forêt des Loges : deuxième édition !

Le 21 janvier se déroulera la deuxième édition de la nocturne de la forêt des Loges. La lampe frontale est obligatoire pour cette course de dix ou seize kilomètres dont le départ commun se tiendra à 18h30, Place de la Mairie, à Saint-Priest-sous-Aixe.



Si la température sera certainement très basse, les coureurs seront bien récompensés avec une soupe à l'oignon offerte à l'arrivée !

Attention, la course est limitée aux 200 premiers inscrits !

CONTACT <http://verneuiloxygene-vo2.fr>

Un salon inédit !

En collaboration avec l'Association « Vivre à Saint-Priest » et dans le cadre de la Rétromobile et du vide grenier, Mme Christiane ANTIGNY organise le 1^{er} Salon des Collectionneurs. Il se déroulera à la salle des fêtes sur un week-end entier :

- samedi 27 mai 2023, de 14 h à 18 h ;
- dimanche 28 mai 2023, de 9 h à 18 h.

L'entrée sera gratuite, venez donc nombreux découvrir des collections provenant de différentes régions de France. Si le salon est un succès, il pourra être reconduit en 2024.

CONTACT Service Prévention : 05 55 12 62 32

La vente et la réparation de vélo par Ludovic Roudier



Route
VTT
Gravel
CX
Electrique
Accessoires

Votre spécialiste 2 Roues

39 route de Chez-Roger
87700 Saint Priest sous Aixe
06 48 52 22 93 / 05 55 70 00 35

www.roudier-inspiration-cycles.fr

[Instagram](https://www.instagram.com/roudier_inspiration_cycles/) [Facebook](https://www.facebook.com/roudier.inspiration.cycles)

Vente-Entretien-Réparation

Passionné de cyclisme, Ludovic assure la réparation et l'entretien de tous types de vélos : pédalier, plateaux, chaîne, cassette, pédales, selle, cintre, potence, freins, roues, pneus ou boyaux, guidoline...

L'atelier est équipé de tout le matériel nécessaire pour garantir une réparation efficace et rapide.

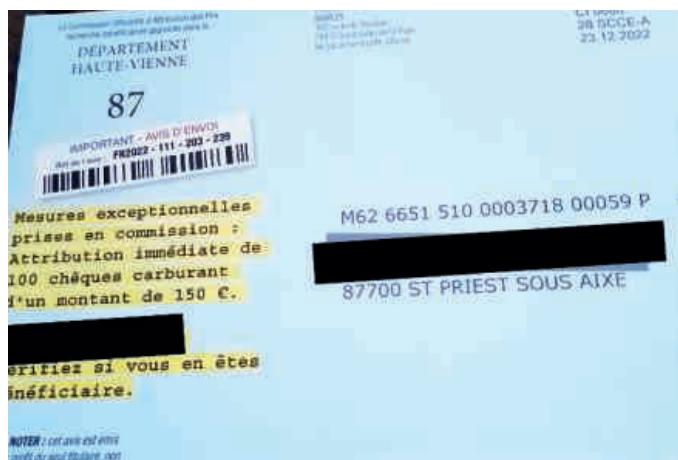
CONTACT www.roudier-inspiration-cycles.fr

Le nouveau PLU

Après sept années de travail et dans le cadre de textes législatifs obligeant une stricte réduction des surfaces constructibles afin de limiter l'artificialisation des sols, le plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé au mois de novembre 2022. Les documents sont consultables en Mairie.

Attention ! Arnaque en cours !

Si vous recevez une lettre du Département de la Haute-Vienne telle que celle-ci, vous annonçant que vous avez une attribution immédiate de chèque carburant : c'est une arnaque, n'y répondez surtout pas !



Former les demandeurs d'emploi et les salariés aux techniques d'entretien ménager



Pouce Travail, association spécialisée dans la mise à disposition de main-d'œuvre auprès de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif : former ses salariés.

Depuis 2010, Pouce Travail organise chaque année une formation interne en entretien ménager.

L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés les techniques professionnelles et la connaissance du matériel et des produits. Un accent est tout particulièrement mis sur les gestes et postures à adopter en situation de travail et la prise en compte du développement durable.

Les formations sont prises en charge par le CFPPA Les Vaseix (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole), organisme retenu par Pouce Travail. 3 jours de formations sont dispensés avec une partie théorique et surtout de la mise en pratique dans un appartement pédagogique sur place : entretien des sols, des sanitaires, d'un frigo, d'une table à induction, le repassage... toutes les techniques d'entretien ménager sont abordées au cours de la formation.

L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

Les 10 salariées présentes à la session de juin 2022 : Jacqueline, Christelle, Béatrice, Paméla, Lysandra, Lucie, Jessica, Jean-Philippe, Siegfried et Pauline.

CONTACT : 05 55 02 03 16
www.poucetravail.com



Recensement de la population 2023

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 JANVIER 2023.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
2. définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements, etc.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

VOUS N'AVEZ REÇU AUCUN DOCUMENT
D'ICI LE 30 JANVIER 2023 ?
CONTACTEZ LA MAIRIE AU 05 55 70 00 58



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Une mobilisation générale

Le contexte actuel et les orientations gouvernementales nous obligent à mettre en place un plan de sobriété, comme c'est le cas dans la plupart des collectivités.

Il est inutile de vous rappeler que dans le cadre d'une politique de développement durable initiée depuis plusieurs années, la commune de Saint-Priest-sous-Aixe a réalisé de nombreux travaux dans ce sens, bien avant la crise énergétique dans :

- la construction et la rénovation de ses bâtiments publics ;
- l'éclairage public (rénovation et extinction) ;
- la maîtrise des achats de l'énergie et combustible.

Toutes ces actions passées nous ont permis une maîtrise des coûts de fonctionnement et une atténuation de cette inflation. Toutefois, la hausse vertigineuse des tarifs, l'absence de bouclier tarifaire sur notre collectivité, la fluctuation exponentielle des coûts de l'énergie et le contexte incertain que nous vivons, nous oblige à encore accentuer les mesures d'économies.

Dès le mois d'octobre, des actions ont été engagées.

- Reculer autant que possible la date de remise en chauffe des bâtiments et prévoir d'avancer autant que possible la date d'arrêt.
- Limiter le chauffage de l'ensemble des équipements et bâtiments publics à 19 °C.
- Recensement des points d'amélioration à apporter sur les bâtiments publics non rénovés pour diminuer notre consommation énergétique.

Parce qu'il nous faut aller plus loin et poursuivre notre réflexion sur ce plan de sobriété,

D'ici la fin de l'année et le début de l'année prochaine, des actions supplémentaires vont être engagées comme par exemple l'élargissement de l'extinction de l'éclairage public (horaires et zones), mais aussi la réduction de l'éclairage des illuminations de Noël à deux semaines (du 19/12 au 06/01).

La municipalité et les agents sont pleinement mobilisés et sensibilisés sur ces questions depuis de nombreux mois. Les associations ont été sensibilisées courant octobre sur ce plan de sobriété qui s'impose à tous. Mais cela implique également un civisme et un engagement de tous, dans l'usage des équipements communaux pour les activités et les manifestations, comme nous nous le faisons pour notre domicile et dans notre vie quotidienne et personnelle.

Les impacts sur le budget communal sont d'ores et déjà importants et nous ne doutons pas que la vigilance de chacune et chacun limitera, voire évitera, la mise en place de mesures encore plus contraignantes. Parfaitemment conscients des efforts demandés, nous vous remercions toutes et tous de votre compréhension.

NOUVEAU
À Saint-Priest-Sous-Aixe



Artisan Fleuriste
& Décoration

Gué de la roche - St Priest Sous Aixe
Commandes & Livraisons 7J/7
05.55.49.46.13
www.lateliersaintpriest.com

Pourquoi notre facture de déchets augmente-t-elle ?

En réponse à l'Association de défense des usagers du service public 87, et pour mieux comprendre le contexte et les coûts de la gestion des déchets.

Les usagers du territoire Syded, comme partout en France, payent aujourd’hui plus cher pour le service public de gestion des déchets (SPGD), ce qui suscite incompréhension et questionnements de la part de certains habitants du territoire.

Il est cependant essentiel de rappeler que cette situation n'est pas la conséquence des difficultés financières du Syded ou de ses adhérents, mais celle d'un contexte économique difficile que subissent également les collectivités et qui se traduit par des problématiques très concrètes :

- des prestataires en situation de quasi-monopole pratiquant des tarifs arbitraires ;
- une augmentation substantielle de la taxe générale sur les activités polluantes ;
- hausse des coûts des énergies très fortement accentuée ces derniers mois ;
- la baisse des recettes sur la vente de matières.

À cela s'ajoute une production de déchets, notamment en déchèteries, toujours plus importante.

Pour faire face, le Syded et ses adhérents se mobilisent et agissent depuis plusieurs années, pour endiguer la hausse et maîtriser les coûts autant que possible. En complément des nombreuses mesures déjà prises, d'actions de prévention renforcées, le syndicat départemental, soutenu par ses adhérents, a entamé depuis 2021 une réflexion pour une orientation stratégique et un positionnement nouveau en faveur de l'économie circulaire, afin de passer notamment d'une gestion des déchets à une gestion des ressources.

C'est l'essence du projet de territoire Syded 2035, qui entend rendre chacun acteur du changement sur son territoire pour réduire à la source les déchets.

Retrouvez des informations détaillées dans le dossier de presse disponible sur le site internet du Syded :

<https://www.syded87.org>
(rubrique «Documents», «Communiqués de presse» puis «Dossier de presse - Augmentation des coûts»)

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES

2 acteurs majeurs du SPGD

Les 11 com'com (ou SICTOM)

- gestion de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr),
- facturation aux usagers en TEOM ou REOM

adhèrent au SYDED



Le SYDED

- traitement des OMr,
- collecte et traitement des recyclables*,
- gestion des 25 déchèteries,
- exploitation d'Alvèol (en DSP),
- missions de prévention

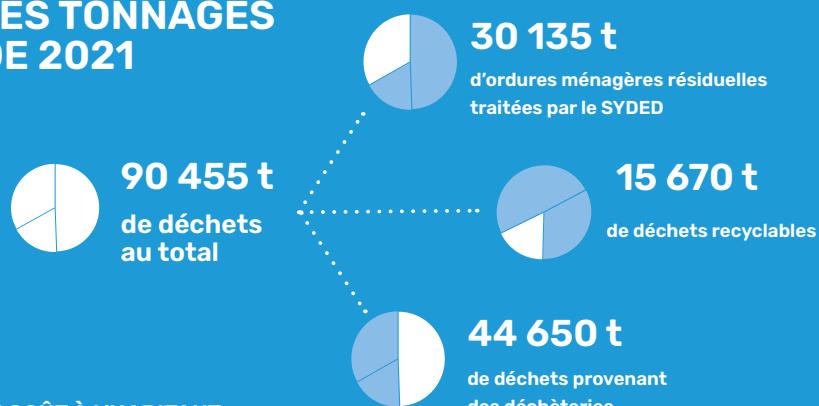
* les communes sont également partenaires du SYDED pour l'implantation et le nettoyage des écopoints

LES COÛTS DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN HAUSSE, ET LES RECETTES EN BAISSE

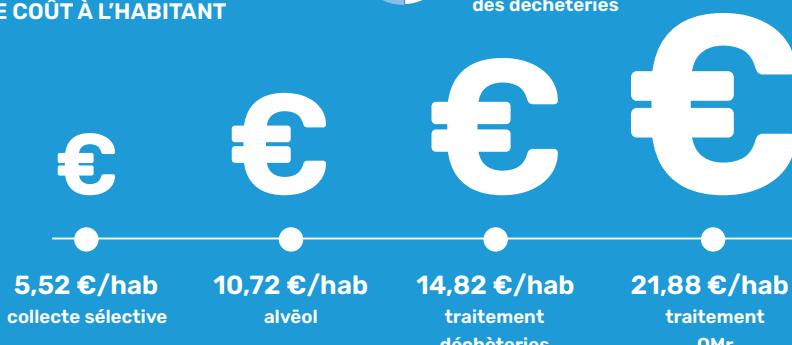
65 % d'augmentation du marché pour l'enlèvement et la rotation des bennes de déchèteries en 6 ans, soit près de 420 000 €

35,9 % d'augmentation des charges à caractère générale (prestations, transport, taxes) en 10 ans, soit +3,3 millions d'€

LES TONNAGES DE 2021



LE COÛT À L'HABITANT



LES SOLUTIONS

CÔTÉ SYDED

437 000 € économisés en 2020 après le changement de prestataire pour la collecte des écopoints malgré des tonnages en hausse

210 000 € d'économies estimées par la reprise en régie du transport

458 000 € d'économie pour le traitement des déchets recyclables

CÔTÉ COM'COM

3 collectivités sont passées en tarification incitative

2 collectivités de plus y seront en 2023

2 autres collectivités envisagent d'y passer très prochainement

LA TRAJECTOIRE D'EVOLUTION DE LA TGAP

2021

14€/tonne pour l'incinération
30€/tonne pour l'enfouissement
770 000 € au total pour le SYDED

2022

14€/tonne pour l'incinération
40€/tonne pour l'enfouissement

2023

17€/tonne pour l'incinération
51€/tonne pour l'enfouissement

2024

20€/tonne pour l'incinération
58€/tonne pour l'enfouissement

2025

25€/tonne pour l'incinération
65€/tonne pour l'enfouissement

1,5 millions d'€, soit 100% d'augmentation au total pour le SYDED
si rien n'est fait pour diminuer les quantités de déchets

L'aménagement du Bourg

De grands changements en perspective !

Comme vous le savez, le projet de l'aménagement du bourg a été lancé depuis de nombreux mois et se poursuit. L'ampleur des travaux est telle que ces derniers vont s'étendre sur au moins trois années civiles. D'une envergure exceptionnelle pour notre commune, cette reconfiguration sera plus adaptée à nos usages actuels et futurs.

Vous avez déjà entrevu les prémisses de ces travaux avec les interventions sur les réseaux d'assainissement et eaux potables cet été. D'autres travaux sur le réseau eaux potables avec le remplacement de la dernière canalisation d'eau potable (entre la place de l'église et la nouvelle garderie) auront lieu durant ce premier trimestre.

Bien entendu, notre quotidien sera impacté temporairement et ponctuellement : la circulation routière et piétonnière, le stationnement, le fonctionnement des commerces, les manifestations, la vie associative devront s'adapter. Le marché inclut toutes ces contraintes et les entreprises choisies ont répondu en connaissance de cause.

Elles resteront vigilantes quant au bon déroulement du chantier, mais aussi de la vie et de l'attractivité locale qui nous sont chères.

Afin de vous donner des éléments concrets, le chantier va tout d'abord débuter en janvier 2023 (installation de chantier semaine 3) par les deux extrémités du bourg, à savoir la modification, l'élargissement du carrefour de la Videllerie et l'aménagement de l'entrée sur du bourg devant la nouvelle garderie. Les phases de "travaux" vont débuter la semaine 5.

Ensuite viendra la deuxième phase sur la rue du 19 mars et 8 mai : plus impactante en tout point sur l'activité économique et associative, elle se déroulera entre la semaine 14 et 26.

Il est évident que les manifestations - comme la fête du pain et le Rétromobile - seront impactées. Nous veillerons à communiquer de façon régulière et faire participer les intervenants à l'acte de construire (maître d'œuvre et entreprises) pour trouver des adaptations qui conviennent à tout un chacun.

Des points réguliers seront aussi donnés à chaque administré par les moyens de communication classiques (Bulletin, tracts, site internet, réseaux sociaux, application Intramuros...).

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition et à votre écoute à tout moment et en toute phase du chantier.

**Pour votre cadre de vie et votre sécurité
REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG**



Pouvoir adjudicateur :



COMMUNE DE ST PRIEST SOUS AIXE
Le Bourg
87700 ST PRIEST SOUS AIXE
Tél : 05.55.70.00.58

Maître d'œuvre :



A2i – SAS Iché Ingénierie
3, La Grande Chaise
87600 VAYRES
Tél. : 05.55.70.52.78



SARL SALTUS
4, Avenue Anatole France
87200 SAINT JUNIEN
Tél : 05.55.12.77.64



Travaux :
EIFFAGE
16, Rue Dian Botton – ZI Nord
87280 LIMOGES
Tél. : 05.55.37.70.39



CMCTP
ZA Le Bois du Breuil
87310 SAINT LAURENT SUR GORRE
Tél. : 05.55.48.12.82

Montant des travaux et partenaires :
Travaux réalisés en trois tranches, de 2023 à 2025
Coût total des travaux : 1 087 445.60 € HT
Avec la participation financière de :



25 %



Démarrage des travaux : 9 janvier 2023
Durée des travaux : 50 semaines

La nouvelle garderie

Le chantier de la nouvelle garderie avance à grands pas ! L'électricité, les sols, les peintures et l'extérieur sont encore à finaliser, mais le mobilier est commandé et la livraison est prévue fin mars.





LA PAGE DU CMJ

LES ACTIONS

du conseil municipal des jeunes

Le CMJ, toujours aussi actif, a encore contribué à de nombreux projets ces six derniers mois. Revenons sur ces moments forts !

Horriblement cool :

Le second Halloween de Saint-Priest-sous-Aixe a réuni petits et grands pour la fameuse balade "des bonbons ou un sort".

Petits et grands, accompagnés de leurs parents, ont courageusement arpentré les rues à la recherche de bonbons et de gâteaux avant de se retrouver dans la salle des fêtes pour fêter dignement l'horrible événement.

Un concours de déguisement et une soirée dansante ont suivi et les enfants n'avaient plus faim en sortant !

Des préparatifs collaboratifs

Samedi 10 décembre dernier, les préparatifs de Noël allaient bon train ! De nombreuses personnes se sont retrouvées pour l'emballage des cadeaux destinés à l'embellissement du bourg pour les fêtes de Noël. Merci à tous les bénévoles !



Illumination du sapin de Noël

L'installation et l'illumination du sapin de Noël se sont encore déroulées cette année en présence du père Noël ! Un moment magique partagé en famille et entre amis !



Un nouvel aménagement

Suite à la visite de Monsieur Burin, paysager professionnel, le CMJ a pu également travailler à l'aménagement des abords du "City Stade".



revisité, avec des endroits renommés, ombragés et fleuris...



Des croquis, des études, proposées par le CMJ, ont ensuite été étudiés par M. Burin pour permettre de se projeter dans un espace entièrement revu, replanté,

Plusieurs idées d'aménagement paysager ont été retenues et nous avons tous hâte maintenant que ce projet voit le jour !

EN BREF !

Nouvelles installations

Depuis le 21 octobre dernier, vous pouvez désormais venir consulter deux nouvelles professionnelles de santé installées à la Maison de santé de Saint-Priest-sous-Aixe, 3 chemin de Videllerie.

Mai-Line Monchauzou, diététicienne, nutritionniste, micronutritionniste, consulte les vendredis sur rendez-vous (gestion du poids, alimentation, prévention santé, alimentation seniors, troubles digestifs, pathologies métaboliques et cardiaques, nutrition du sportif, performances sportives, micronutrition).

CONTACT 07 78 88 48 45

Vanessa Raynaud, sophrologue, consulte les lundis sur rendez-vous (gestion de la douleur, préparation à l'accouchement, préparation mentale, phobies, addiction, stress, troubles du sommeil, confiance en soi).

Réservation possible directement sur Doctolib.

CONTACT 06 87 12 01 00

La composition du conseil municipal a évolué !

La composition du conseil municipal a évolué suite au départ, pour raisons personnelles, de

Romain Charbonnier que nous remercions pour son engagement. Jérôme Dugast a rejoint le conseil municipal, Sarah Larcher a été nommée conseillère déléguée chargée du Conseil municipal des jeunes et Thierry Jammet est devenu adjoint au maire, chargé des bâtiments, des équipements, du lien avec le monde associatif. Nous leur adressons toutes nos félicitations.





LE LIMOGES TANDEM CLUB

en balade à Saint-Priest-sous-Aixe

Le Limoges Tandem Club (LTC) est une association sportive affiliée à la FFH composée d'une trentaine de membres dont une quinzaine sont en situation de handicap.

L'association permet la pratique du vélo à ceux qui ne peuvent le faire seuls. Elle offre la possibilité à ceux qui ont perdu la vue ou sont sur le point de la perdre de pratiquer le cyclisme en tandem. Des personnes en situation de handicap physique ou mental léger sont aussi accueillies.

Pour pratiquer son activité, le LTC dispose d'un parc de 12 tandems dont 2 à assistance électrique qu'il entretient et met à disposition des adhérents.

Trois fois par semaine, un système de covoiturage est mis en place. Les pilotes passent au domicile de leurs copilotes et ensemble se rendent au point de départ de la sortie du jour.

Sortie du 22 octobre à Saint-Priest-sous-Aixe.

Cette sortie avait pour but de remercier trois clubs locaux (Limoges RCTL, Le Palais et Verneuil) pour leurs attentions à l'égard du LTC lors de leurs manifestations respectives.

Un peloton d'une soixantaine de cyclistes, escorté par les motards du club ECS 87, s'est élancé sous un magnifique soleil et a pu admirer les splendides couleurs automnales.

Après un passage par Beauregard et la traversée de la forêt des Loges le parcours conduisait les sportifs direction Saint-Yrieix, Cognac, Saint-Cyr, Saint-Auvent, Saint-Laurent / Gorre, Sereilhac et retour dans le Bourg.

C'est dans la grange que cette journée placée sous le signe de la convivialité s'est terminée par le traditionnel, mais néanmoins indispensable, pot de l'amitié !

Le LTC remercie les élus de Saint-Priest-sous-Aixe pour leur accueil.

CONTACT

limogestandemclub@yahoo.fr



3D prépare 2023

L'année 2022 à peine terminée, déjà les membres de l'Association 3D préparent 2023 !



Au programme :

- soirée soupe le 4 février, sous le signe du partage et de la convivialité. Le principe est simple : concoctez votre soupe et venez la partager et goûter d'autres créations. Des crêpes et des boissons sont proposées par l'association, un intervenant assure aussi l'animation de la soirée. Victime de son succès, il vaut mieux réserver !
- Le "Salon Lecture Nature" se déroulera le 7 mai, avec pour thème « les oiseaux d'ici et d'ailleurs ». Des auteurs, des éditeurs, des libraires, des associations, des producteurs, un atelier pour les enfants, une conférence, une sortie nature : que demander de plus ?
- Conférence-débat le 6 octobre, dont le thème et les intervenants sont encore en réflexion.

En plus de ces actions programmées, l'association continue son aide au fleurissement de la commune. Vous aimez jardiner, échanger des idées et des connaissances sur le monde végétal, vous avez quelques heures disponibles, alors n'hésitez pas à vous faire connaître ! Nous serons ravis de vous informer des sessions qui se déclinent en partenariat avec les services techniques de la commune, en fonction des besoins et de la météo.

D'autres actions ponctuelles peuvent être mises en œuvre, comme nous l'avons fait pour la formation au compostage, des sorties nature avec présentation des oiseaux, ou encore l'installation de boîtes à livres au niveau du bourg.

Alors, n'hésitez pas, si vous avez des idées, si vous voulez voir un sujet abordé, une nouvelle action mise en route, nous serons ravis d'accueillir votre élan d'énergie !

CONTACT

Association 3D - Défis Développement Durable
Mairie - Le Bourg
87700 Saint-Priest-sous-Aixe
Tél : 06 88 91 19 46
Courriel : asso3Dspsa@outlook.com
Site Internet : www.facebook.com/nb3Dsp

Gymnastique volontaire

Quelques changements, mais toujours le même plaisir !

La saison 2022-2023 a débuté avec un bureau recomposé. Ce sont désormais Christiane Charbonnier, Christiane Perrier et Marie Rebéllac qui forment la nouvelle équipe et assurent une présidence conjointe.

Mais rien ne pourrait se faire sans un animateur. Coralie étant partie "torturer" d'autres équipes, c'est avec plaisir que nous avons accueilli Nacer !



Si les rangs des adhérents se sont étoffés, il reste encore beaucoup de place avant que nous demandions à la municipalité d'agrandir la salle des fêtes !

Pour mémoire le club vous propose :

- une séance d'aquagym à la piscine d'Aixe-sur-Vienne tous les lundis de 20h45 à 21h45 animée par le sympathique Sébastien ;
- deux séances de gym douce avec Nacer (le mardi de 9h15 à 10h15 et le mercredi de 18h30 à 19h30) et une séance de gym tonique (le mercredi de 19h30 à 20h30).

Ainsi chaque adhésion permet de bénéficier de quatre séances de sport par semaine !

Nous avons débuté cette saison par la désormais traditionnelle Randonnée semi-nocturne de mi-septembre. Convivialité et bonne humeur ont accompagné les marcheurs sur les chemins et autour de la table pour un petit réconfort. Merci à Valérie et Eric pour la note musicale qui a ponctué la soirée.

En novembre une après-midi de théâtre avec la troupe « Au Bonheur des Planches » a rassemblé un public nombreux. Rires, détente et petits gâteaux étaient au rendez-vous.

Que diriez-vous de prolonger ces moments de convivialité par une après-midi dansante au printemps prochain ? Suspense... nous en reparleront...

En attendant, l'équipe vous souhaite une très belle année 2023 !

CONTACT

Contact piscine : 0682827230

Contact gym : 0629053538



Le vélo Club se porte bien !

Après deux années de covid impactant les activités cyclistes, et notamment l'organisation des manifestations, l'assemblée générale du vendredi 21 octobre dernier a mis en lumière l'excellent bilan sportif du club.

Un excellent bilan

- 352 participations aux compétitions,
- 66 premières places,
- 132 podiums toutes activités confondues,
- 10 participants aux championnats de France VTT et sur route !

3 sponsors principaux

- SUPER U Aixe-sur-Vienne,
- Crédit Mutuel Aixe-sur-Vienne
- Maison BOUTAUD (Boucherie Guilhem Vachala à Limoges).

La saison passée se cape d'un palmarès peut-être jamais atteint et remet le club sur le devant de la scène sportive.

Si quelques changements ont accompagné cette remise en marche, c'est l'organisation pour la première fois d'un cyclo-cross sur la commune et l'arrivée de plusieurs jeunes pratiquants qui ont retenu l'attention de tous. Le Club souhaite à nouveau la bienvenue aux nouveaux licenciés et en profite pour annoncer la naissance d'un petit groupe de débutants à partir de 12 ans qui se retrouve les mercredis après-midi pour découvrir les bases du cyclisme. (Merci à Frédéric Bosredon, président du club de foot, pour sa compréhension quant à l'occupation du terrain

de foot en sable pour nous permettre de réaliser ces apprentissages en toute sécurité).

La nouvelle stratégie établie la saison passée avec nos sponsors et nos partenaires permettra au club de maintenir dans le temps une homogénéité dans nos maillots et cuissards ainsi qu'une stabilité financière. Un impératif et des bases solides à la suite de la crise sanitaire.

Du côté des manifestations : suite au succès de l'an passé, nous réorganisons le cyclo-cross, ce sera le 29 janvier au niveau du stade. Suivra ensuite le championnat départemental de VTT le 19 mars.

Bien sûr, comme vous, la Chasse au Dahu nous a manqué et nous sommes en réflexion pour remettre en place une manifestation le samedi soir de la fête patronale. Des pistes se dessinent, nous reviendrons vers vous quand elles seront mieux définies.

Pour toutes celles et ceux qui voudraient rejoindre le club, pour une pratique sportive ou plus décontractée, vous pouvez nous contacter : toutes les infos sont sur notre site internet.

Prochaine réunion du club : le vendredi 13 janvier, organisation du cyclo-cross et partage de la galette.

N'hésitez pas à rejoindre le Club !
<https://www.veloclub-stpriest.com>

Cher-e-s SAINT-PRIESTOISES et SAINT-PRIESTOIS,

Chaque début de nouvelle année nous invite à nous projeter, à espérer de bons moments, et plus particulièrement ces dernières années à croire en des avenir plus lumineux.

Certaines crises s'affaiblissent quand d'autres voient le jour. L'augmentation des prix des énergies, qui affaiblit fortement notre système économique, découle avant tout d'une mise sur le marché d'un bien national qui aurait dû échapper au monde de la concurrence et à l'indexation du prix de l'électricité sur celui des énergies fossiles. La fin des tarifs réglementés pour les particuliers est envisagée, il faudra faire preuve de vigilance et si besoin d'actions pour pallier la fin du bouclier tarifaire qui protège chacune et chacun d'entre nous des augmentations sans limite que subissent les professionnels. C'est dans un contexte toujours instable et auquel nous ne souhaitons pas nous habituer que nous commençons cette nouvelle année. Mais c'est toujours avec le même optimisme, le même engagement et la même force que nous l'abordons, en restant à votre écoute et à votre disposition.

Le Conseil Municipal des Jeunes a rendu un travail d'une qualité et d'une richesse fantastiques. Le projet d'aménagement autour du city stade, la fête d'Halloween et les décos de Noël en sont de beaux exemples. Merci pour leur travail et leur dynamisme, nous leur souhaitons de nouvelles belles aventures en 2023. Merci aussi aux associations de la commune qui ont remarquablement œuvré en 2022 et à celles de la communauté de communes qui ont

dû se réorganiser à la suite de l'indisponibilité du pôle sportif. Malgré un contexte peu idéal, elles ont toutes réussi une belle année associative ou sportive. « Bravo et merci pour tout ce que vous faites, c'est du temps et de l'énergie que vous consacrez pour les autres ».

Nous portons tous la volonté de défendre notre territoire, mais la façon de le faire est importante. La communication, la bienveillance et la concertation de tous doit en être la base. La démission d'un conseiller municipal, pourtant très engagé, adjoint au maire, a manqué de transparence. L'édito du maire dans ce bulletin nous éclairera certainement sur ce sujet, comme sur les autres. La fin des travaux d'assainissement collectif du village des Richards et l'ouverture prochaine de la nouvelle garderie vont permettre de se concentrer dans des conditions optimales sur le réaménagement du centre bourg tout en permettant aux autres projets de voir le jour.

C'est avec enthousiasme, sérénité et chaleur que nous vous transmettons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celles et ceux qui ont connu ou traversent des difficultés trouvent en cette nouvelle année la force, l'espoir et l'énergie nécessaires pour partager des moments plus heureux. Que 2023 soit pour vous tous et vos proches une année faite de bonheur, de joie et de réussites.



Aixe sur Vienne Tél. 05 55 71 06 08

Retrouvez-nous sur weldom.fr et



AGENDA 2023

JANVIER → JUIN

Ces manifestations sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires et des décisions des organisateurs.

JANVIER

21 janvier
Course nocturne dans la forêt des Loges
organisée par Verneuil Oxygène

29 janvier
Cyclo Cross du Stadium
organisé par le Vélo Club

FÉVRIER

4 février
Soirée soupe
organisée par l'association 3D

MARS

18 mars
Concours de Belote
organisé par l'Amicale scolaire

19 mars
Championnat départemental UFOLEP
organisé par le Vélo Club

MAI

1^{er} mai
Fête du pain
organisée par le Football Club

7 mai
Salon Lecture nature
organisé par l'association 3D

28 mai
Rétromobile
organisée par Vivre à Saint-Priest

JUIN

30 juin
Soirée théâtre
organisée par J'adhère



BOISSIERE ET ASSOCIÉS

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
VÉHICULES DE PRÊT - SPÉCIALISTE OPEL

ZA DU BOURNAZAUD
87700 SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE

05 55 70 21 17

Mail : sasboissiereetassocies@gmail.com
Facebook : GARAGE BOISSIERE



LE REPARE DES LUTINS

AIXE-SUR-VIENNE
05 55 58 84 60
lerepairedeslutins@orange.fr
7h - 19h00
Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche multi-accueil
ouverte à tous de 0 à 6 ans
(ouvert pendant les vacances scolaires)
Repas et couches fournis
www.lerepairedeslutins.com



CHAPTELAT
05 55 79 92 05
lerepairedeslutinschaptelat@orange.fr
7h30 - 18h30
16, rue Dagobert
87270 CHAPTELAT

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58
 ↗ www.saintpriestsousaixe.com

NOTEZ LE NOUVEAU MAIL DE LA MAIRIE !
 ↗ mairie@saintpriestsousaixe.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Assistance sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aixe-sur-Vienne

☎ 05.55.70.47.73

Déchèteries

Depuis le 1er janvier 2020, les deux déchèteries du Val de Vienne (Saint-Martin-le-Vieux et Bosmie-l'Aiguille) sont gérées par le SYDED 87. Un badge d'accès est obligatoire pour y accéder. Ce badge vous donne également accès aux 25 déchèteries du SYDED 87 ainsi qu'aux déchèteries de Limoges Métropole (Isle et Verneuil-sur-Vienne).

Bosmie l'Aiguille

Du mardi au samedi :
 9h-11h45 / 14h-17h15
 ↗ Lieu-dit du Gué de Verthamont
 ↗ 06 24 85 66 29

Saint-Martin le Vieux

Lundi puis du mercredi au samedi :
 9h-11h45 / 14h-17h15
 ↗ ZA de Bel Air
 ↗ 05 55 31 02 11



Mon aide à domicile c'est



UN PROFESSIONNALISME
DE PLUS DE 55 ANS

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
- Aide aux Aidants • Ateliers de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage



Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest
du département de la Haute-Vienne



UNA OUEST 87
 10 Bd de la République
 87200 SAINT-JUNIEN
 05 55 02 46 01
accueil@unaouest87.fr
www.una-saintjunien.fr



Restaurant

le midi, du lundi au samedi
 vendredi soir et samedi soir
 dimanche et autres soirs :
 groupes sur réservation

Plats à emporter (sur commande)

Service traiteur (devis sur demande)

☎ 05.55.70.08.78

54 Avenue du Président Wilson
 87700 - Aixe sur Vienne

SUPER U



Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

05 55 06 51 91



courses **U**.com



ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90

www.foie-gras-fermedebeauregard.com



LECLERC MENUISERIES

MENUISERIE GÉNÉRALE

Sandrine Leclerc Commerciale

24 avenue de Mérignac 87170 ISLE

06.30.59.38.59 / 05.55.39.49.59

www.leclerc-menuiseries.fr



Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42

contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes.

Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !

>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. **Les conseillers vous informent des aides** auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



Attention aux arnaques à la rénovation !

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à



Nov habitat 87